



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :
Développement Territorial et Agriculture
Multifonctionnelle
DTAM
sous tutelle des
établissements et organismes :
IRSTEA/CEMAGREF



Janvier 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Unité

Nom de l'unité : Développement Territorial et Agriculture Multifonctionnelle

Acronyme de l'unité : DTAM

Label demandé :

N° actuel :

Nom du directeur
(2009-2012) : M. Jean- Philippe TERREAUX

Nom du porteur de projet
(2013-2017) : M. Jean- Philippe TERREAUX

Membres du comité d'experts

Président : M. Dominique MIGNOT, Lyon

Experts : M. Jean-Yves BECHLER, Clermont-Ferrand

M. Jean-Paul BILLAUD, Paris (Représentant de la commission de spécialiste de l'IRSTEA)

M. Patrick DUGUÉ, Montpellier

M. Pierre FRANKHAUSER, Besançon

M. Olivier GUYADER, Brest

M. Daniel LE COUÉDIC, Brest



| Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Paul ARNOULD

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Marie-Hélène CRUVEILLÉ, IRSTEA/CEMAGREF

M. Roger GENET, IRSTEA/CEMAGREF

M. Pierrick GIVONE, IRSTEA/CEMAGREF

M. Marc GUÉRIN, IRSTEA/CEMAGREF



Rapport

1 • Introduction

Date et déroulement de la visite :

La visite s'est déroulée les 18 et 19 janvier 2012, dans les locaux de l'Irstea à Cestas, près de Bordeaux, en présence des membres de la thématique « Développement territorial et agriculture multifonctionnelle ».

La visite a commencé par une brève présentation de l'Irstea et de la démarche qui a conduit l'Irstea à souhaiter une évaluation de ses activités de recherches par thèmes de recherche. Cette introduction a également permis d'explicitier les spécificités de l'Irstea en tant qu'établissement de recherche finalisée, entre recherche académique, enseignement et expertise. Ainsi, l'Irstea est organisé en trois départements, Eaux, Ecotechnologies et Territoires, eux-mêmes sous divisés en « thèmes de recherche », pour un total de 12 thèmes de recherche. Les thèmes de recherche sont une pratique ancienne à l'Irstea et ces derniers ont été ramenés de 27 à 12 en 2009. Les thèmes de recherche ont donc deux années de fonctionnement. Il exprime également le souhait que le comité d'experts puisse apporter des appréciations sur l'organisation de l'établissement en thèmes de recherche et sur la gouvernance de ce type de dispositif, notamment pour le thème de recherche « Développement territorial et agriculture multifonctionnelle ».

La visite a ensuite été articulée en trois temps, présentation de quatre types de pratiques collaboratives, présentation du bilan, puis présentation du projet.

Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

Le thème de recherche (TR) « Développement territorial et agriculture multifonctionnelle » (DTAM) est multi site et composé de trois unités de recherche : ADBX, Aménités et Dynamiques des espaces ruraux - Bordeaux, à laquelle est rattachée l'ancienne unité AEMA de la Martinique ; Metafort, Mutation des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les espaces ruraux (UMR AgroParisTech - Irstea - INRA - VetAgro Sup), située à Clermont-Ferrand et DTGR ; Développement des Territoires montagnards - Grenoble. Le thème de recherche est né en 2009 de la fusion de deux thèmes de recherche Amande (Aménités et nouvelles ruralités) et Cérès (Multifonctionnalité de l'agriculture et enjeux environnementaux), eux-mêmes créés en 2003 à partir respectivement de trois et deux thèmes de recherche définis sur la période précédente.

DTAM est composé de 108 permanents, dont 41 « chercheurs » (chercheurs et DR statutaires, ingénieurs-chercheurs), parmi lesquels le comité d'experts a identifié 34 producteurs.

Le thème de recherche DTAM affiche une ambition d'aborder les modalités et les enjeux du développement des territoires ruraux et périurbains et plus particulièrement l'évolution dans ce cadre de l'agriculture multifonctionnelle. Pour cela plusieurs disciplines sont mobilisées, principalement l'économie, la sociologie, la géographie et l'agronomie et dans une moindre mesure les sciences de gestion, les sciences politiques, la géomatique et les statistiques. La pluridisciplinarité est ainsi affirmée comme résultant de l'intégration d'approches disciplinaires et d'une dynamique liée au statut des personnels de l'unité, pour partie chercheurs et directeurs de recherche de l'Irstea et pour partie ingénieurs-chercheurs du Ministère de l'Agriculture.

L'activité du TR DTAM a été structurée autour de trois axes : axe 1 : Dynamiques et organisations des territoires - interactions spatiales entre activités et ressources ; axe 2 - Action publique et politiques publiques - de l'émergence d'un problème aux dispositifs d'intervention ; axe 3 : Enjeux environnementaux - écologisation des pratiques sociales et des politiques publiques.



Les travaux de l'axe 1 portent sur la place de l'agriculture dans le développement local. Le bilan fait apparaître pour ce thème trois avancées majeures. La première concerne la mise en évidence du rôle des ressources territoriales comme facteur de développement touristique : ces travaux portent notamment sur des approches classiques en économie spatiale, comme les références à la base économique ou aux aménités, mais également sur le rôle de la coordination des acteurs et notamment l'approche en termes de capital social. La seconde concerne les usages des espaces ruraux au travers de leur transcription spatiale : ces travaux s'intéressent ainsi à la traduction spatiale des mutations des usages et notamment aux questions de répartition des ménages et des activités, entre maintien des populations et accueil des nouveaux arrivants ou des activités résidentielles ou de service, mais également aux logiques ségrégatives à l'œuvre sur ces territoires, ou au rôle de l'accès au foncier. La troisième avancée porte sur les dimensions territoriales des transformations agricoles : les travaux portent à la fois sur la place de l'agriculture dans les territoires et sur les transformations au sein même des activités agricoles pour se maintenir dans les territoires.

Les travaux de l'axe 2 portent sur la compréhension des moteurs de l'action publique et leurs effets. Deux avancées majeures sont mises en avant. La première concerne la co-construction des savoirs scientifiques et de l'action publique en matière de biodiversité : de nouvelles institutions apparaissent, en réponse à la mise en perspective de risques et enjeux, qui résultent et interrogent des questionnements scientifiques. La seconde aborde le rôle des institutions dans la mise en œuvre de la territorialisation des Mesures Agri-Environnementales (MAE) et l'évaluation de leurs effets : les travaux portent à la fois sur les acteurs institutionnels de la construction de l'action publique (notamment l'évaluation des dispositifs mis en œuvre) ainsi que sur les effets propres des MAE.

Les travaux de l'axe 3 portent sur la diversité des processus sociaux des mécanismes de coordination des activités économiques ou techniques. Deux avancées majeures sont également mises en avant. La première concerne les manières dont les pratiques productives sont mises à l'épreuve par l'écologisation de la société et de la pensée : les travaux pointent notamment la question de la reconnaissance des fonctions non marchandes de l'espace rural par ses acteurs, conduisant à questionner les approches classiques en termes de filières. La seconde concerne la mise en problème public et en politique des enjeux environnementaux : les usages récréatifs des espaces ruraux gagnent ainsi en légitimité lorsqu'ils sont relayés par les forestiers.

Le bilan présenté par le TR DTAM montre pour chacun de ces axes l'apport d'une pratique pluridisciplinaire de la recherche et l'apport des différentes disciplines aux questions posées. Les mutations sont ainsi analysées à la fois d'un point de vue quantitatif (économie, géographie, statistiques, ...) que qualitatif (agronomie, géographie, sociologie, sciences politiques, ...) et un apport certain de la géomatique. DTAM concentre toutes les compétences SHS du département Territoires. Les 41 chercheurs se répartissent ainsi : économie : 19 ; sociologie : 8 ; géographie : 7 ; agronomie : 4 ; statistiques : 1 ; sciences de gestion : 1 ; sciences politiques : 1.

En tant que TR, DTAM n'est pas une structure de gestion de la recherche, ce qui est fait à l'échelle de chacune des UR, mais un cadre de coordination et d'incitation. Des séminaires disciplinaires et interdisciplinaires sont ainsi organisés au sein du TR.

Equipe de Direction :

L'équipe de direction est composée de son animateur, par ailleurs porteur du bilan et du projet, et d'une animatrice adjointe. Sont également associés, au pilotage du TR DTAM, dix correspondants animateurs, la notion de correspondant s'entendant au niveau de l'unité ou par discipline (4 disciplines principales).



Effectifs de l'unité :

Effectifs	Nombre au 30/06/2011	Nombre au 01/01/2013	2013-2017 Nombre de produisants du projet **
N1 : Enseignants-chercheurs	0	0	0
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC	41	39	34
N3 : Autres enseignants-chercheurs et chercheurs	1	0	0
N4 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs titulaires*	34 (31.8)	34 (31.8)	
N5 : Ingénieurs, techniciens et personnels administratifs non titulaires*	13 (12.8)		
N6 : Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	7		
N7 : Doctorants (12 doctorants externes en accueil + 8 doctorants internes à l'unité)	12		
N8 : Thèses soutenues	12		
N9 : Nombre d'HDR soutenues	6		
N10 : Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	10	
TOTAL N1 à N7	108	73	34

* Si différent, indiquer entre parenthèses les ETP correspondants.

** Nombre de producteurs de la période [1^{er} janvier 2007-30 juin 2011] et qui seront présents en 2013-2017.

Définition et téléchargement des critères :

<http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation>.



2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité :

Le support de l'évaluation est de très grande qualité, les documents fournis tant pour le bilan que pour le projet rentrent dans le détail au niveau scientifique, tout en étant très synthétiques.

DTAM est une unité qui fonctionne bien, tant en termes de production scientifique, que de vie scientifique interne, de convivialité et de connaissance mutuelle des membres de l'unité.

Les travaux sont de qualité et présentent une grande pertinence par rapport aux missions et aux enjeux sociétaux.

Des questions restent au niveau de la gouvernance de l'unité, concernant notamment les moyens de cette gouvernance et les marges en matière de politiques incitatives transversales.

Points forts et opportunités :

La production scientifique est de qualité, diversifiée, reflétant les différentes missions des chercheurs et ingénieurs de l'institut, entre exigences académiques et produits finalisés.

DTAM dispose d'un potentiel interdisciplinaire à conforter, notamment par des projets interdisciplinaires et innovants. Un collectif pluridisciplinaire s'est constitué, qui mériterait d'être plus au cœur de la vie scientifique à l'échelle du thème de recherche (économie et autres sciences sociales). La diversité des approches et des statuts des personnels de recherche est une richesse. Elle donne à DTAM une capacité d'ensemblier et de réponse à des questions complexes et systémiques.

Pour son projet, DTAM a fait le choix d'une approche objet et de visions transversales : c'est un vrai plus par rapport au bilan.

DTAM a fait l'effort de se situer dans la communauté scientifique, sur le fond et avec des laboratoires proches. Ce positionnement doit lui permettre d'identifier les bons partenariats à cultiver pour les années à venir. DTAM démontre ainsi une bonne ouverture internationale en réseau, qu'il s'agit de conforter.

La politique doctorale est dynamique et bien intégrée au projet scientifique, y compris pour les personnels en poste.

Le thème de recherche apparaît comme un vrai plus en interne pour l'Irstea, c'est une bonne échelle de collaboration et d'échanges.

Points à améliorer et risques :

La marge de manœuvre en termes d'incitation au niveau du thème de recherche semble réduite. Il y a là un risque de désintérêt pour l'échelle TR au profit des unités de recherche qui gèrent les moyens financiers et les ressources humaines.

Une clarification et une mise en adéquation de la stratégie scientifique et des moyens sont nécessaires.

DTAM devra clarifier les modes de sa gouvernance, mieux réfléchir à l'articulation TR et UR, notamment en liaison avec la présence de ces UR dans les labex.

L'interdisciplinarité est un exercice difficile et les travaux de DTAM gagneraient à passer plus systématiquement de la posture interdisciplinaire à des projets interdisciplinaires.

La stratégie partenariale doit mieux faire ressortir les priorités et donc les enjeux des partenariats.

Les produits finalisés, partie intégrante de la production scientifique de DTAM et des produits qui en sont issus, doivent mieux être mis en valeur, notamment les mécanismes de transfert. Les impacts des travaux et de ce transfert devraient faire l'objet d'investigations.



Recommandations :

Le thème de recherche est un bon outil d'animation scientifique : la Direction Générale de l'Irstea devra se poser la question d'une relative autonomie de cette échelle et donc du renforcement du rôle des animateurs.

Le thème de recherche semble peu connu à l'extérieur. DTAM devra étudier l'intérêt potentiel de mieux se valoriser à l'extérieur de l'institut.

Vu les potentiels de DTAM il ne fait aucun doute qu'un enjeu majeur pour les prochaines années est de mieux mettre en valeur les systèmes d'information et les bases de connaissance.

DTAM devra explorer les autres pistes de financement pour l'accueil de doctorants, par exemple en conventions Cifre.



3 • Appréciations détaillées

Le comité d'experts souligne la qualité des documents communiqués pour l'évaluation, documents qui rentrent dans le détail au niveau scientifique tout en étant très synthétiques. Toutefois, il est parfois difficile d'appréhender ce qui est structurel ou conjoncturel et original. Le rapport gagnerait encore par un plus grand effort de hiérarchisation des apports et des résultats. Enfin, le comité de visite regrette que les systèmes d'acquisition de données n'aient pas fait l'objet d'une présentation plus détaillée dans le bilan, mais cela a très bien été démontré lors de la visite. L'autoévaluation est bien présentée et assez lucide.

Le bilan est présenté selon trois axes, et le projet selon trois objets, ces axes et objets apparaissant tout à fait pertinents sur le fond et en termes d'enjeux sociétaux. Au-delà de la sémantique, le passage de la notion d'axe à celle d'objet révèle également un changement de posture qui montre une progression et une maturité certaine de l'unité. Le thème de recherche est jeune mais prometteur.

Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

La production scientifique est tout à fait significative et de qualité, diversifiée, reflétant les différentes missions des chercheurs et ingénieurs de l'institut, entre exigences académiques et produits finalisés.

Le bilan présenté par le thème de recherche DTAM montre bien, pour chacun de ces axes, l'apport d'une pratique pluridisciplinaire de la recherche et l'apport des différentes disciplines aux questions posées. Le comité de visite s'interroge concernant la pluridisciplinarité sur l'intérêt pour DTAM de renforcer les approches en matière de sciences politiques et d'aménagement-urbanisme. Les thématiques abordées sont d'actualité et les méthodes utilisées pertinentes. Un élément ressort très nettement du bilan des travaux, c'est la capacité à capitaliser sur un territoire des travaux issus de regards multiples, multidisciplinaires et à différentes échelles.

Le bilan fait apparaître 147 articles dans des revues à comité de lecture sur 4 ans, ce qui fait une moyenne de 0,9 article par an et par chercheur dans des revues à comité de lecture, auxquels il faut ajouter 6 directions d'ouvrages, 5 ouvrages et 82 chapitres d'ouvrages, dont 60 dans des ouvrages publiés par des éditeurs nationaux ou des éditeurs scientifiques. DTAM montre par ailleurs une bonne dynamique de participation à des colloques tant en France qu'à l'international. Les chercheurs de DTAM publient dans de bonnes revues, chacun identifiant les revues disciplinaires de son champ. Un effort a été fait concernant les revues internationales et doit être poursuivi. Pour cela, une politique de sélection des bonnes revues internationales sur les champs de DTAM serait souhaitable. Par exemple pour l'agronomie, des revues internationales comme *Agronomy for sustainable development*, *International journal of agricultural sustainability*, *Animals*, *Landscape and urban planning* (pour ceux qui travaillent sur le périurbain) pourraient être ciblées. Par ailleurs, le bilan montre une bonne répartition des publications au sein de l'équipe, entre chercheurs et ingénieurs.

Le comité d'experts souligne l'excellent effort d'explicitation des supports de publication, par un tableau croisé entre la liste des revues dans lesquelles les chercheurs publient et les références WOS ou listes AERES ou CNRS de référence. Il souligne également le grand intérêt et la pertinence de la présentation des productions scientifiques selon la grille Erefin. Les chercheurs de DTAM démontrent ainsi une très bonne conscience des enjeux en matière de production scientifique combinée à l'objectif de valorisation et de transferts des acquis.

Si les productions de type académique sont bien identifiées et présentées, la production non académique est toutefois peu détaillée dans le bilan. Ainsi, il serait pertinent de mieux structurer la présentation des résultats en matière d'expertise et d'aide à la décision. La grille Erefin est un bon outil, mais au-delà du décompte, encore faut-il expliciter les résultats et les présenter un minimum : quelle forme prend cette production ? Quels sont les livrables concrets ? Quelle prise en compte par les acteurs institutionnels, des collectifs d'agriculteurs ou de forestiers,... ? Quels sont les effets et impacts de l'utilisation de cette production par ces acteurs ? Par exemple, comment les travaux conduits sous l'étiquette PSDR (« Pour et Sur le Développement Régional ») sont-ils pris en compte dans les documents de stratégie et les programmes régionaux ? Ce pourrait être un indicateur de même nature que le nombre de citations d'articles pour la littérature scientifique.



Appréciation sur l'intégration de l'unité dans son environnement :

Les chercheurs de DTAM sont impliqués dans des activités enseignement, expertise, ... Concernant la question de l'équilibre entre recherche, expertise et enseignement, si le bilan ne permet pas de se faire une bonne idée sur la question, des éléments apportés lors de la visite permettent d'estimer cet équilibre à 70% pour la recherche, 15% pour l'enseignement et 15% pour l'expertise et l'appui aux politiques publiques.

Les réponses apportées sur la nature de ces travaux montrent également une implication dans des groupes de travail des Ministères, des activités quasi contractuelles pour les Ministères (par exemple Ministère de l'écologie ou ONF) ainsi que la production de méthodes et de leur transfert, autant d'éléments qui mériteraient d'être explicités.

Le comité d'experts regrette l'absence d'une analyse réflexive sur la posture de recherche de DTAM avec les acteurs du développement. Il y a ainsi une difficulté à mesurer et évaluer les impacts des recherches. L'effet propre des MAE qui a été analysé en tant qu'objet de recherche est très intéressant et pourrait être généralisé. Y a-t-il des défis cohérents avec les attentes des décideurs ?

L'exemple du SIDDT (système d'information pour l'appui à la recherche et à la décision publique) montre que des produits des recherches peuvent être du plus grand intérêt pour nombre de partenaires y compris socio-économiques. Constitué et ouvert dans un premier temps au sein du TR, le système d'information a vocation à être ouvert largement.

Concernant les relations contractuelles, DTAM est très bien positionné en matière de recherche contractuelle, tant en France qu'à l'échelle européenne. Le modèle économique de l'Irstea selon lequel la subvention pour service public ne finance que les salaires des personnels conduit les chercheurs à trouver des financements pour le fonctionnement et l'investissement. Ce modèle ne semble pas poser problème au sein de DTAM.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité de l'unité de recherche :

Le bilan met bien en évidence la pratique collaborative des chercheurs de DTAM tant en France (INRA, Universités, ...) qu'à l'étranger.

Les chercheurs de DTAM sont très bien impliqués dans leurs communautés scientifiques respectives comme l'attestent les colloques et manifestations organisées ainsi que les collaborations scientifiques tant en France qu'à l'international (projets et réseaux européens). Le comité d'experts souligne l'effort réalisé pour se situer dans la communauté scientifique, sur le fond et avec des laboratoires proches. Le comité relève toutefois que des liens plus étroits pourraient être tissés avec les universités.

S'il n'y a pas dans DTAM comme au sein de l'ensemble de l'Irstea d'UMR universitaire, le choix est fait d'un développement des liens avec le milieu universitaire et d'un ancrage dans les regroupements universitaires et recherche sur chacun des sites. Cela se traduit également par une implication dans les réponses des sites aux programmes d'investissements d'avenir. Ainsi DTAM est impliqué dans le labex COTE et l'équipex Xyloforest sur Bordeaux, le labex ITEM sur Grenoble et par ailleurs dans la fédération clermontoise de recherche en environnement.

DTAM est par ailleurs impliqué dans l'alliance Allenvi.

Concernant les relations avec l'INRA, les travaux de DTAM montrent bien des liens notamment avec le département SAD de l'INRA. De manière plus générale l'Irstea, et notamment DTAM, aborde les questions de manière pluridisciplinaire, par rapport à des approches peut-être plus disciplinaires de l'INRA. Cette capacité à assembler des disciplines différentes est d'ailleurs recherchée par des partenaires internationaux (Berkeley).

Le comité d'experts souligne le dynamisme de DTAM en ce qui concerne l'implication à l'échelle européenne (coordination et participation à des contrats). Si DTAM affirme privilégier le réseau PEER, la diversité affichée des partenariats européens interroge le comité. Il serait souhaitable de hiérarchiser ces collaborations et de préciser qui sont les principaux concurrents à cette échelle.

Pour les recrutements de chercheurs et d'ingénieurs de recherche, l'Irstea garantit la qualité de recrutement par un nombre important de scientifiques extérieurs à l'institut dans ses jurys. La stratégie de recrutement vise à recruter les « meilleurs » même s'ils ont été formés en interne (thèse, post-doc, CDD, ...). Avoir fait sa thèse à l'Irstea n'est donc pas un moins pour un recrutement éventuel, contrairement à d'autres établissements. DTAM devra toutefois veiller à ce que cette disposition ne nuise pas à la diversité des recrutements et à éviter un recrutement par trop endogame.

Les concours organisés ces dernières années au sein de DTAM ont été fructueux au sens où ils ont attiré un nombre suffisant de candidats et où la qualité de ces derniers a permis le recrutement.



Appréciation sur la gouvernance et la vie de l'unité :

DTAM est une unité qui fonctionne bien, tant en termes de production scientifique, que de vie scientifique interne, de convivialité et de connaissance mutuelle des membres de l'unité.

Cette bonne « ambiance » au sein de l'unité montre que le collectif fonctionne, mais les modalités de ce fonctionnement sont loin d'être claires. Un certain nombre de questions non abordées dans le bilan, n'ont eu que des réponses partielles lors de la visite : quelle est la gouvernance du TR ? Quelle est la fonction des animateurs ? Quels sont les moyens incitatifs du TR ? Quels sont les moyens financiers ? Quelle place dans la programmation de la recherche ? Quel fonctionnement des sous-axes affichés dans le bilan et le projet ?

Les réponses à toutes ces questions révèlent une gouvernance légère à l'échelle du TR. Les moyens sont attribués aux UR, et le TR n'a de fait qu'un faible rôle incitatif en termes de moyens, à l'exception notable des allocations de thèses.

Cependant, le TR apparaît être une bonne échelle de gestation de projets inter-UR et interdisciplinaires. Ainsi, pour la réponse à certains appels d'offre, le TR donne une taille critique que n'a pas chaque UR, notamment pour les contrats européens (exemple du projet Seamless). L'exemple du projet PRIMA, coordonné par ADBX et Metafort, montre que des collaborations développées dans un premier en interne au TR conduisent dans un deuxième temps à des projets collaboratifs européens. Le TR a donc un rôle d'incubateur certain, mais les moyens financiers disponibles au niveau TR semblent faibles, voire trop faibles.

Des séminaires pluridisciplinaires sont organisés à l'échelle du TR (sur projet tourisme, activités récréatives et loisirs) ainsi que des séminaires disciplinaires, animation scientifique en sociologie par exemple à l'initiative de chercheurs pour mieux se connaître et se structurer en interne, dans un institut où la sociologie est globalement peu présente. D'autres exemples sont cités comme l'économie, mais l'initiative s'est arrêtée car il existe une redondance avec d'autres réseaux extérieurs, ou l'évaluation des politiques publiques dans le cadre d'un réseau au sein de la SFE, ou pour les agronomes avec un réseau au sein d'une association. Cette dynamique de séminaires internes non redondants avec les initiatives extérieures est à encourager.

L'organisation multi site de DTAM ne semble pas nuire à la dynamique du collectif, y compris pour les chercheurs de l'ancienne unité AEMA de la Martinique, aujourd'hui rattachée à ABDX.

Concernant plus particulièrement les ITA, qui concernent à l'Irstea les catégories C, AJT, B et A des personnels du Ministère de l'Agriculture et IE et IR de l'établissement, 4 types de mission sont assurées : 1-Appui à la recherche en administration, Gestion des conventions, appui méthodologique aux chercheurs ; 2- Formation (les ITA font de l'enseignement, notamment de la formation continue et professionnelle) ; 3- Expertise pour les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement ; 4- Production de connaissances. Les ITA sont impliqués tant dans la production de recherche que dans l'enseignement. Cette implication est très appréciée par les ITA. Pour les ITA du Ministère de l'Agriculture, les craintes et risques exprimés concernent principalement la difficulté de recrutement en catégorie B, et le constat d'une dégradation des liens et des mobilités avec le Ministère de l'Agriculture, du fait de la disparition d'une partie des activités suite à la RGPP. Pour les IE et les IR, les opportunités pour bouger sont plus faciles et la compétence recherche-expertise donne de la souplesse, ils peuvent se faire évaluer comme chercheurs. Pour les secrétaires gestionnaires, la réorganisation et la spécialisation des agents en support sont perçues comme une menace et une source de conflit potentiel avec ces agents. Tous expriment enfin une crainte concernant le devenir des ITA embauchés sur CDD longs. Une réflexion sur les liens entre les services du Ministère de l'Agriculture et l'Irstea semble nécessaire, au moins pour dissiper les craintes...



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans :

Le projet scientifique est organisé autour des trois objets suivants : 1 - Interactions spatiales entre activités économiques et ressources ; 2- Construction sociale et efficacité de l'action publique territoriale et environnementale ; 3 - Processus d'écologisation des pratiques sociales et professionnelles, et des décisions économiques.

Le projet est à la fois fluide et signifiant. Il montre une maturité certaine de la réflexion au sein de DTAM. Le projet proposé s'inscrit en continuité et en renouvellement par rapport au bilan. Continuité, car deux objets (objets 1 et 3) sont principalement issus de deux anciens axes, mais voient toutefois leur questionnement précisé par rapport aux travaux antérieurs. L'objet 2 « Construction sociale et efficacité de l'action publique territoriale et environnementale » est lui assez profondément remodelé par rapport au précédent axe. Le passage de la notion d'axe à la notion d'objet est signifiant et traduit un souhait de collaboration accrue sur ces objets communs.

Le projet proposé par l'unité affiche également deux questions transversales : 1 - Inégalités socioéconomiques et environnementales : cette question n'étant pas complètement nouvelle, mais elle est abordée avec un regard original, notamment en termes d'accumulation des inégalités ; 2 - Adaptation des territoires et acteurs aux changements : cette question sous-jacente à différents travaux présentés dans le bilan est maintenant explicitée.

Pour renforcer la gouvernance à l'échelle du TR, le projet affiche quatre priorités : Animation transversale ; Organisation de journées annuelles du TR, notamment sur les questions transversales ; Mise en place de « working papers » ; Organisation de séminaires doctoraux et incitation à la publication des thésards.

Concernant le renforcement des forces du collectif de recherche, trois formes de collaboration sont citées comme devant être consolidées : renforcer la cohérence d'ensemble pour donner une masse critique au collectif ; renforcer les proximités disciplinaires ou sur différents objets : renforcer les complémentarités dans les projets.

Par ces modalités de gouvernance renforcée, DTAM souhaite une affirmation plus forte des SHS dans la contribution du TR aux défis de l'établissement et souhaite renforcer les liens entre sciences de l'homme et de la société, sciences de la vie, et sciences pour l'ingénieur. Ce qui ne peut qu'être encouragé.

Le projet affirme également une priorité forte aux systèmes d'information, ce qui là encore ne peut qu'être encouragé.

Concernant la stratégie de positionnement, DTAM souhaite renforcer son inscription institutionnelle sur chacun des trois sites, ce qui est tout à fait cohérent avec les logiques à l'œuvre de territorialisation du tissu universitaire, mais qui porte le risque d'une divergence d'ensemble à l'échelle du TR.

Le projet révèle également un effort de priorisation des positionnements académiques, tant en France qu'à l'échelle européenne et en matière de partenariat avec les acteurs professionnels et de la décision publique.

L'enjeu des financements est bien perçu et explicité et incite DTAM à se poser la question d'alliances stratégiques tant au sein de l'Irstea avec d'autres TR, qu'à l'échelle nationale ou à l'échelle européenne. On relèvera toutefois que les partenaires cités à l'échelle française sont principalement des centres de recherche et des écoles. DTAM devra sans doute regarder un peu plus du côté de partenaires universitaires potentiels.

Au final, la faiblesse identifiée en matière de gouvernance a bien été identifiée dans le projet et les mesures de renforcement de cette gouvernance s'accompagnent également par une volonté des animateurs de thèmes de recherche d'être plus impliqués dans le processus de décision. Le comité d'experts appuie cette volonté de renforcement de la gouvernance à l'échelle du TR, qui devrait sans doute être appuyée sur des moyens incitatifs plus conséquents.



Appréciation sur l'implication de l'unité dans la formation :

DTAM accueille deux grandes catégories de doctorants, ceux qui sont financés sur des allocations de l'institut et ceux qui en tant que salariés du Ministère de l'Agriculture en poste à l'Irstea font une thèse. Le bilan fait apparaître 13 thèses soutenues sur la période et 19 doctorants en cours de thèse. Si l'on rapporte ces chiffres à la capacité d'encadrement définie par le nombre de HDR (9), la moyenne est d'environ 2 doctorants par HDR. Compte tenu du développement de HDR dans DTAM (6 HDR soutenues sur la période), il est pertinent que le thème de recherche s'interroge sur l'opportunité de chercher de nouveaux modes de financements pour les thésards, comme les thèses Cifre par exemple. Ceci devrait être possible compte tenu de l'implication du TR auprès de certains milieux socio-économiques.

Pour chaque thèse est organisé un comité de pilotage et chaque thésard doit rédiger un rapport annuel d'avancement de thèse examiné par la commission d'accueil des doctorants. Les doctorants trouvent dans leurs unités les moyens financiers pour participer aux colloques et séminaires doctoraux. Certains doctorants participent à l'enseignement universitaire mais l'établissement ne les oblige pas. Cette question est à aborder en début de thèse et la réponse dépend de la carrière envisagée par le doctorant. Il n'y a par ailleurs pas de pression sur les doctorants pour participer aux activités contractuelles. L'accueil et l'accompagnement des doctorants sont un point fort de DTAM, ce qui est apprécié par les doctorants eux-mêmes.

Si les chercheurs ont l'habitude d'être présents dans l'enseignement, le projet montre un souci de clarification des participations aux écoles doctorales des différents sites. La stratégie d'intervention dans les masters et les écoles doctorales ne peut qu'être appuyée, tant elle est prioritaire et pertinente pour la qualité et le vivier de recrutement de doctorants.



4 • Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2011-2012, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités).

Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES. Elle a été accompagnée d'une appréciation d'ensemble.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu l'appréciation d'ensemble et les notes suivantes :

Appréciation d'ensemble de l'unité DTAM :

Unité dont la production scientifique, le rayonnement académique, les relations avec l'environnement, l'implication dans la formation sont très bons. Son organisation, son animation sont bonnes mais pourraient être améliorées. Son projet est excellent.

Tableau de notation :

C1	C2	C3	C4	C5	C6
Qualité scientifique et production.	Rayonnement et attractivité académiques.	Relations avec l'environnement social, économique et culturel.	Organisation et vie de l'entité.	Implication dans la formation par la recherche.	Stratégie et projet à cinq ans.
A	A	A	B	A	A+



5 • Observations générales des tutelles



Irstea – Direction générale
1, rue Pierre-Gilles de Gennes
F-92761 Antony Cedex
tél. +33 (0)1 40 96 61 70
fax +33 (0)1 40 96 62 25
www.irstea.fr

Le Président

Monsieur Didier Houssin
Président de l'Aeres
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Antony, le 13 avril 2012

Objet : Évaluation des collectifs – vague C
campagne 2013-2017 :
Évaluation du TR DTAM
Réf. 0922644Z S2PUR130004993

Monsieur le Président,

C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation du TR DTAM.

Je tiens à remercier tout d'abord l'Agence, et tout particulièrement son délégué scientifique, Paul Arnould, pour la qualité et l'efficacité de nos échanges, et le comité de visite qu'elle a missionné pour l'attention apportée à l'évaluation du collectif particulier que constitue un thème de recherche Irstea.

Je vous transmets ci-joint les observations générales formulées par l'animateur du thème de recherche au nom de son collectif, en réponse au rapport du comité de visite.

Ces observations ont reçu l'aval du directeur de département et j'en approuve les termes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

b. - Ver

Jean-Marc Bournigal

copie : Monsieur Pierre Glaudes, Directeur de la section des unités de recherche

Rapport d'évaluation du Thème de Recherche DTAM

Référence : S2PUR130004993 - DTAM - Développement
Territorial et Agriculture Multifonctionnelle - 0922644Z

Observations générales

L'ensemble des membres du Thème de Recherche DTAM tiennent en premier lieu à remercier le Président et les membres du Comité de visite pour le très vif intérêt porté aux travaux menés dans le Thème de Recherche (TR) DTAM, aux deux rapports (bilan et projet) et à l'ensemble des présentations et échanges, et aussi pour la qualité de leurs conclusions et la pertinence de leurs recommandations.

Les appréciations portées sur la nature et la qualité des recherches sont ainsi partagées par les agents. Nous tenons toutefois à apporter quelques remarques et compléments d'information sur les cinq points suivants : articulation TR/UR, interdisciplinarité, production finalisée, partenariat, stratégie de recrutement.

- Concernant l'articulation entre le TR et les Unités de Recherche (UR), ainsi qu'entre le TR et le Département Territoires et les différentes Directions de l'Etablissement. Nous avons montré dans le bilan ce qui a été mis en place à l'échelle du TR en termes de gouvernance, depuis sa création récente, et comment nous pensons dans le cadre du projet la renforcer ; cependant, nous sommes conscients des difficultés qui persistent et du chemin à parcourir. Cette articulation reste en effet du ressort de l'Etablissement lui-même ; Le TR ainsi que les UR constitutives entendent être force de proposition en ce domaine. Cette articulation a aussi des répercussions possibles sur le plan financier, avec comme enjeu le niveau des recettes propres. Les membres du TR sont bien conscients aussi des difficultés que posent ces articulations notamment pour l'organisation générale des travaux, et aussi la reconnaissance externe du TR DTAM. Bien que le "modèle économique" de l'établissement ne semble pas poser de problème majeur, il demande aux chercheurs un investissement certain et plutôt gourmand en temps, en matière de recherche de contrat, au détriment des autres missions, dont probablement la valorisation scientifique. Ce mode de fonctionnement exige une grande vigilance pour veiller à la cohérence du projet scientifique du TR.

- L'interdisciplinarité, comme indiqué dans le rapport, « est un exercice difficile et les travaux de DTAM gagneraient à passer plus systématiquement de la posture interdisciplinaire à des projets interdisciplinaires. » Au-delà de l'articulation du TR en trois axes interdisciplinaires, auxquels se rajoutent pour le Projet deux actions transversales elles-aussi interdisciplinaires, cet effort est déjà entrepris dans le cadre des contrats européens (dix contrats européens interdisciplinaires sont cités dans le Bilan), internationaux, nationaux (financés en particulier par l'ANR) ou régionaux (dont les financements PSDR). Il sera amplifié à l'avenir, en particulier dans le cadre des coopérations qui débutent suite à la mise en place récente des Labex, de l'Equipex et de l'insertion au sein de la Fédération Clermontoise de Recherche en Environnement. Un deuxième registre est thématique, en particulier dans le cadre de nos actions d'appui à l'action publique. De plus, l'amplification de la coopération avec le TR SEDYVIN voué à l'écologie terrestre, déjà amorcée dans certains projets est également susceptible de stimuler l'interdisciplinarité (SHS/sciences biophysiques). A propos de l'évolution des sciences politiques et de l'aménagement-urbanisme une réflexion interne sera lancée intégrant également les besoins d'interdisciplinarité, la capacité de ces disciplines à favoriser le dialogue interdisciplinaire et les possibilités de s'adjoindre ces compétences grâce à des coopérations externes (dont certaines en sciences politiques sont déjà présentes au sein de l'UMR Métafort).

- Afin d'assurer un meilleur suivi de la production non académique, au-delà de la grille quantitative Erefin, le TR DTAM s'efforcera de mettre en place des indicateurs d'impact de ses travaux, ou de prise en compte des résultats des recherches par les décideurs et les différents collectifs auxquels ils s'adressent. Nous approuvons le fait que pouvoir mettre en évidence plus directement ces impacts permettrait de mieux fonder la reconnaissance de nos travaux. Mais au-delà de ces indicateurs, nous devons souligner la diversité de nos contributions à l'action publique (des publications scientifiques sur l'évaluation des politiques publiques, aux travaux pour différents Ministères ou pour la DATAR, ou encore à la participation à des conseils ou comités scientifiques, ou à des expertises). La valorisation de ces différentes actions, leur communication, et aussi les possibilités complémentaires de transfert de nos travaux en appui aux politiques publiques constitueront un axe de travail au cours des prochaines années. Cela inclura aussi des actions de coordination pour cibler certains supports (revues techniques, "4 pages") et systématiser ce type de production (par exemple en les planifiant notamment à l'occasion de l'élaboration de conventions-cadre ou de certains programmes du type PSDR).

- Relativement à la diversité de nos partenariats, le TR DTAM est d'accord avec l'observation encourageant à mieux définir la stratégie partenariale avec les centres de recherche étrangers, de les hiérarchiser et aussi de séparer concurrence potentielle et coopérations possibles, ce qui peut parfois être subtil. Au niveau national en revanche, il est effectivement nécessaire de poursuivre de manière ciblée la diversification de nos associations, au-delà de ce qui est déjà entrepris dans le cadre des Labex, des Universités de Grenoble, de Bordeaux 1, 2, 3 et 4, de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (Ceramac) de l'Université d'Auvergne (Cerdi, CRSGM) et des coopérations et échanges plus ponctuels à l'occasion de travaux de recherche pour l'ANR ou pour l'Union Européenne.

- Enfin, pour ce qui concerne les recrutements de chercheurs et d'ingénieurs de recherche, il convient de nettement distinguer cette catégorie de personnel relevant du statut du ministère chargé de la recherche recrutée par concours de celle des ingénieurs du corps du ministère de l'agriculture (IAE et IPEF). Il arrive ainsi très rarement que notre institut recrute comme CR ou IR, un ancien doctorant. Ainsi, depuis la création du TR, aucun doctorant de l'institution n'a été recruté comme CR ou IR. En remontant à 2006, sur 12 recrutements de chercheurs et d'IR organisés en faveur des unités actuellement constitutives du TR DTAM, un a bénéficié à un ancien doctorant de notre institution, alors même qu'à 7 des concours de recrutement s'est présenté au moins un candidat ayant passé son doctorat en accueil dans notre institut. Pour deux autres concours le recrutement a porté sur un ancien CDD (dont un post-doctorant). En outre, le fait que dans trois quart des cas, le recruté ait été formé dans un pôle universitaire éloigné (qui n'est donc pas celui le plus voisin de l'unité concernée) constitue également un facteur de brassage et d'altérité. Ainsi, pour ces catégories, la politique de recrutement d'IRSTEA se montre donc particulièrement attentive aux risques d'endogamie.

La situation est un peu différente pour les corps des ingénieurs des corps du Ministère de l'agriculture (IAE et IPEF) recruté par voie de mutation et envers lesquels IRSTEa assume un rôle de formation. Depuis 2006, sur 11 ingénieurs (IAE ou IPEF) recrutés (hors mutation interne) dotés d'une thèse ou actuellement en doctorat, cinq ont préparé un doctorat défini dès le départ et dirigé ou co-encadré par un chercheur de notre institut. Pour une part d'entre eux, il s'agit d'une qualification acquise après être entrés en poste. Sur l'ensemble de ces 11 ingénieurs, seulement deux ont été formés dans le pôle universitaire voisin de l'unité.

En conclusion, le TR DTAM s'estime conforté par l'analyse de son bilan faite par le Comité de visite, il prend bonne note des remarques formulées et va s'efforcer de suivre l'ensemble des recommandations émises pour la mise en œuvre de son projet.

Jean-Philippe Terreaux
Animateur du TR DTAM

A handwritten signature in black ink, appearing to read "JP Terreaux".